

ECHANGE FONCIER

CONSIDÉRANT le projet de division, dressé le 26 janvier 2021 par le géomètre François BRETON à la demande du Foyer Rémois, faisant apparaître la surface à céder par la commune de 1 m² (parcelle AB 209), et la surfaces des deux parties de 3 m² à céder par le Foyer Rémois à la commune (parcelles AB 207 et AB 208) ;

le CONSEIL MUNICIPAL :

ACCEPTE un échange de surface entre la commune de Saint-Hilaire-au-Temple et le Foyer Rémois ;

DÉCIDE de ne pas participer aux frais relatifs à cette opération (frais de géomètre, frais de notaire et frais de bornage), qui n'entraînera aucun débours ni aucune contrepartie financière à la charge de la commune ;

AUTORISE Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

TARIFS COLUMBARIUM

Un nouveau columbarium est installé dans le cimetière de la commune.

Le prix d'achat et de la pose est de 3 725.00 € TTC, soit 3 104.17 € HT.

Mme le Maire propose au Conseil de modifier les tarifs du columbarium (ancienne délibération en date du 1 décembre 2001) prenant en compte le prix d'acquisition du nouveau columbarium. et la suppression de la taxe funéraire d'inhumation au 01 janvier 2021.

Les tarifs du columbarium seront comme suit, à compter du 10 septembre 2021 :

15 ans :	450 €
30 ans :	750 €
50 ans :	1 000 €

APPROBATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL DE LA POSTE

Le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'effectuer les travaux de rénovation du logement communal de la poste ;

APPROUVE les devis de :

L'entreprise MC le Plombier (salle de bain et cuisine) pour le montant de 15 587.00 € TTC, soit 14 170.00 € HT

L'entreprise MAHEUT (fenêtre salle de bain, porte de la cave) 1 751,30 € TTC, soit 1 660.00 € HT

DALLOZ (isolation et peinture) 1 783.55 € TTC, soit 1 621.41 € HT

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE DETR POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU LOGEMENT DE LA POSTE

Le Conseil Municipal SOLLICITE à son taux maximum, une subvention au titre de DETR 2021 pour ces travaux dont le montant éligible s'élève à 17 451.41 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE PTRTE POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU LOGEMENT DE LA POSTE

Le Conseil Municipal SOLLICITE à son taux maximum, une aide financière au titre de PTRTE pour ces travaux dont le montant s'élève à 17 451.41 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU LOGEMENT DE LA POSTE

Le Conseil Municipal SOLLICITE à son taux maximum, une aide financière auprès du Département de la Marne pour ces travaux dont le montant s'élève à 17 451.41 € HT.

QUESTION DIVERSES

LAMPADAIRE

Un des nouveaux lampadaires récemment posés a été endommagé par un camion. L'entreprise responsable a pris en charge la remise en peinture qui sera réalisée prochainement par un artisan.

ADRESSAGE : NOMS DES RUES ET NUMÉROTATION DES MAISONS

Lors d'une conférence à la foire de Châlons-en-Champagne, Mme le Maire a appris que des nombreux intervenants avaient des problèmes afin de trouver une bonne adresse dans les communes. À la demande de Mme le Maire, un bilan va être fait par la Poste sur l'ensemble de la commune concernant l'adressage des rues, maisons.

Une équipe sera constituée et travaillera ce sujet. Les éventuelles corrections nécessiteront la validation par la délibération du conseil ou des arrêtés municipaux.

SALLE DES FÊTES

Un état des lieux sera fait à la salle des fêtes afin de revoir le matériel.

TERRAIN DE FOOT

Mme le Maire a demandé d'enlever l'abri du terrain de foot.

Le terrain de foot est peu utilisé pour diverses raisons (éloignement, qualité de la pelouse, etc.).

Les conseillers présents souhaitent limiter les frais concernant ce dernier et privilégient d'étudier un projet de City foot durant cette mandature : faisabilité, intérêt, financement, coopération avec Dampierre etc.

JOURNÉE PATRIMOINE

Afin de faire connaître et mettre à l'honneur notre église et ses récents travaux, cette dernière sera ouverte le dimanche 19 septembre de 14 heures à 18 heures. Les conseillers municipaux sont invités à assurer une permanence.

Châlons Agglo signalera cet événement par le biais informatique avec les photos à l'appui.

LES TRAVAUX DE LA SACRISTIE

Les travaux doivent avoir lieu prochainement.